Bonjour,

Je fais suite à votre courrier par mail en date du 3 juillet 2025 qui a retenu toute mon attention. Vous m'interrogez sur l'arrêté de fermeture administrative du parking des Villards en date du 10 avril dernier.

Pour votre information, le responsable unique de sécurité a transmis aux représentants des 6 propriétaires du parking et leurs syndics un projet de schéma directeur de sécurité sur lequel il attend leurs éventuels retours pour le 15 juillet, en vue d'un dépôt pour instruction auprès de la commission de sécurité avant fin juillet.
De son côté, la Commune a proposé aux autres propriétaires d'assurer gratuitement pour leur compte le suivi de la mise en œuvre de ce schéma directeur dans le cadre d'une convention de mandat.
A ce jour, il appartient aux présidents des conseils syndicaux de convoquer des AGE pour permettre aux copropriétaires de se positionner sur cette proposition. A ma connaissance aucune AGE n'a encore été convoquée. Pour sa part, le Conseil municipal a délibéré sur ce point à l'unanimité le 26 juin dernier.

Pour anticiper la fermeture administrative et limiter ses conséquences, la Commune va mobiliser un groupe de travail réunissant les acteurs de la station.
A ce titre, l'association 3A sera bien évidemment associée. Je vous laisse me proposer un représentant de l'association qui pourrait participer à ces réunions.

Bien cordialement,

Guillaume DESRUES
Maire
Ville de Bourg Saint Maurice - Les Arcs